

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°1 du SCoT du Pays de l'Or

Par arrêté n°20-2024 en date du 19 février 2024, le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la procédure de modification n°1 du SCoT du Pays de l'Or qui sera approuvée par le Conseil d'agglomération au terme de l'enquête.

Monsieur Patrice BONNIN a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par la Présidente du Tribunal administratif de Montpellier.

L'enquête publique se déroulera du lundi 25 mars 2024 à 9h00 au vendredi 26 avril 2024 à 17h00.

Le dossier d'enquête sera mis à disposition du public dans les Mairies du Pays de l'Or : Mauguio, Mairie annexe de Carnon, La Grande-Motte, Palavas-les-Flots, Lansargues, Candillargues Mudaison, Saint-Aunès et Valergues pendant toute la durée de l'enquête, durant les horaires d'ouverture des établissements susnommés.

Le dossier est consultable sur le site : <https://www.democratie-active.fr/modification-scot-paysdelor/>

Le commissaire-enquêteur recevra le public aux heures et lieux suivants :

- Le lundi 25 mars de 9h00 à 12h00 en Mairie de Mauguio, place de la Libération Charles de Gaulle 34130 MAUGUIO
- Le vendredi 29 mars de 14h00 à 17h00 en Mairie de La Grande-Motte, place du 1^{er} octobre 1974 34280 LA GRANDE-MOTTE
- Le mercredi 17 avril de 9h00 à 12h00 à la Mairie de La Grande-Motte
- Le vendredi 26 avril de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Mauguio

Le commissaire-enquêteur pourra aussi recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la demande dûment motivée.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du SCoT pourront être consignées sur les registres d'enquête mis à disposition en mairies de Mauguio et la Grande-Motte, et au siège de l'Agglomération du Pays de l'Or ainsi que sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/modification-scot-paysdelor/>

Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire-enquêteur -Communauté d'agglomération du Pays de l'Or - 300 avenue Jacqueline Auriol 34130 MAUGUIO.

Les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Toute information relative au projet de modification du SCoT peut être demandée auprès du service Planification, Habitat et Urbanisme (04.67.12.35.03)

Le rapport, les conclusions et l'avis motivé du commissaire-enquêteur, transmis au Président de l'Agglomération du Pays de l'Or seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.au siège de l'Agglomération du Pays de l'Or ainsi que sur le site internet : <https://www.democratie-active.fr/modification-scot-paysdelor/>